



## POURQUOI PARTICIPER AU CONGRÈS 2025 DE L'AFSTA?

### Avantages de la participation au Congrès 2025 de l'AFSTA

La participation au Congrès de l'AFSTA à Kigali, prévu du 3 au 5 mars 2025, offre de nombreux avantages aux parties prenantes de l'industrie semencière. Ci-dessous, quelques avantages clés de 3 jours complets de programme interactif

- 1. Opportunités de marché et commercialisation:** La participation au Congrès 2025 de l'AFSTA est un moyen efficace pour les entreprises semencières de promouvoir leur marque, de mener des études de marché, de présenter leurs produits et services aux partenaires commerciaux et aux consommateurs.
- 2. Possibilités de réseautage et de collaboration :** Le congrès réunira des professionnels du secteur des semences, des décideurs politiques et des chercheurs du monde entier, ce qui facilitera l'établissement de liens précieux pouvant déboucher sur des collaborations et des partenariats. Des tables d'échange réservées peuvent également être utilisées pour fixer des rendez-vous d'affaires et de discussions privées.
- 3. Partage d'information et de connaissances :** Les participants au Congrès de l'AFSTA auront accès aux ateliers et présentations sur les dernières tendances de l'industrie semencière au niveau mondial ce qui permet d'améliorer leur compréhension de l'industrie et d'améliorer leurs opérations.
- 4. Aperçu du marché :** Les participants peuvent obtenir des informations sur la dynamique du marché, les cadres réglementaires et les meilleures pratiques qui peuvent les aider à naviguer dans la complexité de l'industrie semencière africaine.
- 5. Exposition de technologies et d'innovations:** Le congrès accueille des exposants qui présentent de nouvelles technologies, de nouveaux produits et de nouveaux services et qui fournissent aux participants des informations de première main sur les progrès susceptibles d'améliorer leurs activités.
- 6. Plaidoyer et représentation :** L'événement sert de plateforme pour l'AFSTA et l'industrie mondiale rester informées sur les questions de l'industrie semencière et de défendre les intérêts du secteur privé des semences, en s'assurant que les voix du secteur privé sont entendues dans les discussions politiques.
- 7. Cultiver la collaboration avec les institutions de recherche et de sélection:** Engager le transfert des technologies de semences aux entreprises semencières en vue de leur commercialisation : En partenariat avec le Consortium Africain de Sélection des Légumes (AVBC) et le Consortium Africain de Sélection des Céréales et des Légumineuses (ACLBC.)
- 8. Visibilité médiatique :** Au Rwanda, l'AFSTA aura un stand pour les médias où les sociétés semencières donneront des interviews sur leurs produits, ce qui permettra de faire de la publicité pour leurs produits et activités.
- 9. Profiter de la culture du pays d'accueil :** En dehors des discussions sur les semences, le Rwanda est doté de sites touristiques magnifiques, une culture riche, des villes colorées et une réputation d'hospitalité de classe mondiale qui font de ce pays un sanctuaire attractif.

**Inscrivez-vous au Congrès 2025 de l'AFSTA , f**